

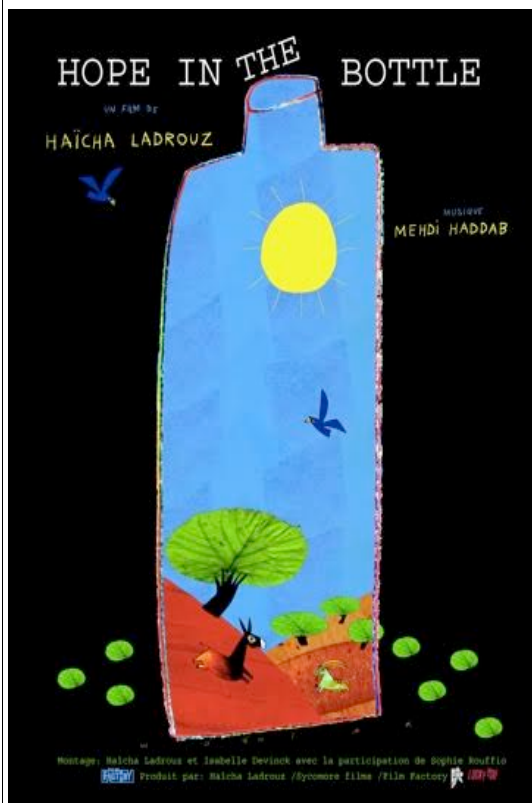
2016-2017 : des raisons de se décourager, des raisons d'espérer et de continuer nos combats. Dans le contexte difficile de ce début d'année, de nombreuses associations de la société civile, dont le MAN, sont au travail pour dénoncer toutes les formes de violence et pour mettre en œuvre des alternatives non-violentes.

Le MAN vous souhaite une bonne année 2017 ainsi qu'à tous ceux qui œuvrent pour la justice, la paix et le bien commun.

Espoir dans la bouteille

Vendredi 13 Janvier à 20h00
 au domaine de l'Asnée,
 11 rue de Laxou à Villers les Nancy
 en présence de la réalisatrice
 Haïcha Ladrouz

participation aux frais :
 minimum 5 €



Un pays, la Palestine, a vu la plus grande partie de son territoire annexé en 1948, tandis que ses habitants étaient expulsés par l'envahisseur et ses villages rasés.

Depuis cet événement vécu par les palestiniens comme une catastrophe (la Nakba), le processus n'a pas cessé de se poursuivre avec la colonisation continue des territoires restés à la population autochtone, en dépit de nombreuses résolutions de l'ONU, toutes violées sans retenue par l'état d'Israël.

Ceux ci ne représentent déjà plus que 22 % de la Palestine originelle, mais bien moins en réalité, si l'on songe à leur morcellement, qui rend impossible la création d'un état palestinien indépendant et souverain.

Une dernière résolution, ce vendredi 23 Décembre, condamne de nouveau la colonisation des territoires occupés. Il s'agit cette fois d'un vote du conseil de sécurité, ayant force de loi.

Malgré ce garrottage continu depuis 70 ans, malgré la répression, l'humiliation, la violence de l'apartheid, malgré la répression quotidienne et les massacres à grande échelle, comme les bombardements de la bande de Gaza, le peuple palestinien ne perd pas espoir, organise sa survie au jour le jour, et continue de se battre, développant de remarquables combats non violents.

Philippe PLANE

Accueillir dignement les demandeurs d'asile

Nous relayons cette lettre ouverte de la section de Nancy de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) qui entend attirer l'attention des citoyens de l'agglomération de Nancy sur la situation qui est faite aux déboutés du droit d'asile.

Qu'est-ce qu'un débouté ? C'est une personne ou une famille qui a demandé la protection de la France et qui s'est vu opposer un refus.

Il faut savoir qu'en France 67% des demandes d'asile sont refusées, contre une moyenne de 47% dans l'Union Européenne.

Comme l'indique le Centre Primo Levi (qui accueille et soigne des personnes ayant subi violences et tortures), parmi ces "déboutés" se trouvent des personnes qui ont été victimes de la torture ou d'autres formes de violence politique dans leur pays, et dont la vie est toujours menacée en cas de retour.

Actuellement, dans l'agglomération nancéienne, 107 familles (348 personnes) recensées sont déboutées et sous la menace d'expulsion. Il faut rappeler que ces déboutés, donc sans papiers, n'ont pas le droit de travailler et ne reçoivent aucune prestation sociale, même pour les enfants nés en France.

Les familles sont encore hébergées mais leur subsistance alimentaire n'est plus assurée depuis juin. Les enfants souffrent de cette situation et des enseignants ont été amenés à signaler le cas d'enfants qui arrivent à l'école le ventre creux.

Depuis peu, une distribution de paniers alimentaires a été mise en place sous le contrôle des autorités administratives qui déclarent que la distribution est quotidienne.

Certes, l'association chargée de la distribution donne des paniers chaque jour, mais pas aux 107 familles. En réalité, chaque famille ne reçoit un panier qu'une fois par semaine.

Quel est le contenu de ces paniers distribués une fois par semaine? Deux exemples:

- Le 10/11/2016, pour 3 personnes:

2 pommes - 1 citron - 4 sachets de purée - 3 boîtes de conserves de légumes - 2 boîtes de thon - 1 baguette de pain dur - 2 sachets d'aromates pour barbecue - 1 boîte de sucre en morceaux.

- Le 17/11/2016, pour 4 personnes :

1 brique de lait - 5 pommes - 1 citron - 6 carottes - 1 boîte de préparation pour mini-cakes - 1 boîte de préparation pour 2 fois 8 naan indiens (sortes de galettes) - 3 boîtes de conserves de légumes - 1 boîte de biscottes - 4 petits suisses.

De toute évidence, il s'agit de sauver les apparences pour ne pas être accusés d'affamer ces sans papiers. L'objectif est de les pousser dans leurs derniers retranchements en comptant sur leur dénuement, leur désespoir, pour les amener à quitter "volontairement" le territoire.

On peut en effet s'interroger sur les conditions réelles dans lesquelles la force publique serait capable d'effectuer un nombre aussi considérable d'expulsions alors qu'elle est mobilisée par l'état d'urgence.

Les sans-papiers resteront donc parmi nous et ils doivent être traités humainement

Lanceur(e)s d'alerte au cinéma : La Fille de Brest

La société libérale voit se développer de multiples emprises techno-scientifiques des industries sur les individus.
L'industrie pharmaceutique, en ce qu'elle s'adresse à la santé publique, de bénéfique peut devenir redoutable.

Le milieu médical, dans sa fonction prescription, et un ensemble d'institutions publiques de régulation, constituent les garde-fous indispensables qui permettent le progrès de la santé publique, en s'appuyant sur des médicaments en constante amélioration. Mais ce schéma idyllique rencontre ses limites dès lors que la « logique économique » du profit maximum prend le pas sur l'éthique ou même sur le simple principe de précaution.

Le « scandale du Mediator » a mis en scène une très petite poignée de médecins hospitaliers qui avaient découvert cliniquement les effets toxiques du produit vedette d'un grand laboratoire pharmaceutique, un amphétaminique utilisé de 1976 à 2009 (date de son retrait du marché) pour réduire le surpoids des diabétiques, puis comme coupe-faim.
Cinq millions de personnes en auraient pris, causant semble-t-il au moins un millier de décès, par valvulopathie sévère.

Il revient à une pneumologue du CHU de Brest, Irène Frachon, d'avoir lancé l'alerte et surtout d'avoir mené un combat très éprouvant contre le laboratoire en question (Servier) mais aussi contre l'institution «AFSSAPS », Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, dont les réticences à agir contre le produit semblent liées au lobbying du laboratoire.

L'étude clinique d'Irène Frachon (auteure en 2010 du livre « **Mediator 150 mg, combien de morts ?** ») a finalement conduit à l'interdiction du produit, et de plus à une réforme complète en France du dispositif de pharmacovigilance en 2012.

Le film « La Fille de Brest » sorti fin novembre 2016 s'inspire « au plus près » du combat d'Irène Frachon.



La réalisatrice Emmanuelle Bercot signe ainsi une œuvre remarquable par son intensité et l'émotion qu'elle dégage, très

bien documentée et mettant en évidence toutes les difficultés rencontrées par l'héroïne. Le choix de Sidse Babet Knudsen comme premier rôle se révèle très judicieux. Il assure une superbe interprétation, tout en permettant la distanciation indispensable à une œuvre d'art qui s'appuie sur des faits réels, grâce au léger accent danois de l'actrice.

Au-delà de ce jugement artistique, ce film constitue *un plaidoyer convaincant de la légitimité des lanceurs d'alerte, dont l'action individuelle* entre en conflit salutaire avec le système dominant. Au point de conduire dans le cas du scandale du Médiator à l'évolution depuis 2012 de l'institution de pharmacovigilance, donnant à tout praticien médical le rôle officiel d'un(e) lanceur(e) d'alerte potentiel(le) !

Ajoutons que ce film, sa réalisation et son interprétation, soulignent l'importance que le combat de femmes de talent peut avoir pour une société plus juste...

Alain Mailfert

